

Club Ecomobilité – Message du 11 février 2018

Encore un retour du **CES de Las Vegas** qui a mobilisé l'énergie des startups dans tous les domaines. Que ce soit une idée de service ou un capteur de n'importe quel paramètre physique, on imagine un flux d'information, et aussitôt des questions sur les données, qu'analyse Dimitri CARBONELLE. Il vous livre sa vision sur son site : www.livosphere.com

Plans de Mobilité en Ile de France. Christelle SEILLER (Ile de France Mobilités, nouveau nom du STIF) a présenté le dispositif technique et financier destiné à développer ces plans dont on attend beaucoup pour réduire la congestion et la pollution. (Présentation pendant les Rencontres de la mobilité intelligente - RDMI - voir [Choix des usagers et politiques des mobilités](#)). Ces plans peuvent être préparés de façon coopérative par des entreprises et des administrations, avec les conseils du réseau « Pro'Mobilité » <http://www.promobilite.fr/>

Nouvelles de Chine sur la réglementation des véhicules autonomes. Afin de préparer des essais, des décisions sur des zones où pourraient être faits des tests et des recommandations sont en préparation, indique un analyste, commentant une interview du Ministère des Transports. [Plus de précision.](#)

Certains de nos lecteurs nous ont questionnés sur les relations entre les normes **ISO 37120 et ISO 37101** qui portent toutes les deux sur la durabilité des villes.

- La première (ISO 37120) est une norme de mesure de la qualité des services et de la vie dans les villes. Elle comporte une liste de 100 indicateurs qui permettent d'évaluer la situation dans les villes du point de vue des 17 objectifs de développement de l'ONU. Pour que cette norme puisse être utilisée pour comparer la situation dans différentes villes, il faut que des données soient disponibles. Ce n'est que très partiellement le cas (par exemple dans le rapport du Conseil mondial des données urbaines, qui représente un énorme travail commencé en 2014 sous le pilotage de l'Université de Toronto, on trouve 77 villes, dont une seule ville chinoise (Shanghai) et pas de ville française (téléchargement sur <http://www.dataforcities.org/publications/>))

- La seconde (ISO 37101) est une norme de management adoptée en 2016, qui constitue un guide pour la conduite de projets de territoires. Elle donne une liste d'objectifs parmi lesquels la gouvernance du projet doit choisir ses priorités et une liste de domaines-métiers dans lesquels des actions pourront être conduites.

D'une certaine manière les deux approches sont complémentaires : si on regarde la situation des villes du monde du point de vue de la pauvreté sur le site du Conseil mondial des données urbaines on peut juger de l'ampleur des enjeux globaux, et cela peut éclairer les choix à faire pour la politique d'inclusion d'un territoire français. Mais on voit qu'il reste encore beaucoup de chemin à parcourir pour organiser des coopérations entre territoires à partir de ces normes.